

APPEL À CANDIDATURES

# RÉSI DENCE

2025●

# D'ARTISTES

CÉRAMIQUE  
CONTEMPORAINE



Saint-Quentin  
La-Poterie

VILLAGE MÉTIERS D'ART – CAPITALE DE LA CÉRAMIQUE

DURÉE DES RÉSIDENCES : DE 45 JOURS À 3 MOIS

RECHERCHE - EXPÉRIMENTATION  
COLLABORATIONS - MÉDIATION



# Saint-Quentin La-Poterie

VILLAGE MÉTIERS D'ART – CAPITALE DE LA CÉRAMIQUE

## Présentation de la structure d'accueil Office Culturel de Saint-Quentin-la-Poterie

La résidence de Saint-Quentin-la-Poterie accueille des artistes-céramistes du monde entier afin d'encourager la création contemporaine dans un contexte unique, celle d'un village labellisé «Ville Métiers d'Art» qui réunit 45 artisans d'art dont 35 potiers, un pôle de compétence céramique.

Saint-Quentin-la-Poterie offre de nombreux lieux de découvertes autour de la céramique : la collection permanente et les expositions temporaires du Musée de la poterie méditerranéenne, les expositions de la Galerie Terra Viva (céramique contemporaine), la résidence d'artistes et les cours de poterie à l'Atelier Terre.



L'Office Culturel de Saint Quentin la Poterie a pour objet de coordonner les actions opérationnelles et communicationnelles en matière de culture, de tourisme et d'accompagnement économique à destination des métiers d'art du village. A ce titre, l'association coordonne l'identité territoriale «Capitale de la céramique», composée de la municipalité, du Musée de la Poterie Méditerranéenne et de l'association des Métiers d'Art, un véritable écosystème au service de la valorisation de la filière sur la commune.

Saint-Quentin-la-Poterie s'inscrit également dans le paysage national et européen. En effet, «Capitale de la Céramique» est membre du réseau national des centres céramiques en France. De plus, deux manifestations à l'échelle européenne sont organisées par l'Office Culturel : le Festival Européen Céramique, «Terralha» et le Concours de la Jeune Céramique Européenne (biennale).





## Objectif de la résidence d'artiste dédiée à la céramique contemporaine

La résidence d'artistes a pour vocation l'accompagnement des artistes dans le développement de leur processus de création, la recherche plastique par l'expérimentation de nouvelles techniques et approches, le partage et la transmission de savoir-faire par des collaborations artistiques avec les artisans d'art du village. Elle est également vecteur de liens sur le territoire avec les populations locales.

Dans ce contexte, l'Office culturel propose une résidence artistique tournée vers les pratiques liées à la terre, dans une vision large et ouverte de ce médium. Dans cette volonté d'ouverture des champs d'exploration autour de la terre, l'artiste est libre d'envisager le projet de résidence de son choix, tant que le médium terre reste central dans ses recherches et dans sa production.

Toutes les pratiques artistiques sont conviées pour valoriser ce médium, que ce soit par la production de pièces céramiques ou par l'utilisation de la terre dans d'autres pratiques artistiques telles que la performance, la photographie, la vidéo, etc. L'artiste peut, s'il le souhaite, développer un travail en collaboration avec les céramistes du village ou d'autres publics issus des structures locales.

La restitution de la résidence peut prendre diverses formes, afin de rendre compte du travail de recherche et du chemin artistique effectué.

L'artiste et la structure d'accueil décideront ensemble du format avant le début de la résidence. Par ailleurs des actions de sensibilisation peuvent ponctuer la période de résidence.

Toutefois, une exposition collective «Sortie de résidence» sera organisée à l'automne pour exposer les créations réalisées dans le cadre des programmes de résidence de l'année. Cela induit la nécessité de produire une ou plusieurs pièces. Un programme de médiation culturelle sera proposé au grand public à cette occasion.



### Les derniers artistes venus en résidence :

Dominique Stutz, FR / Kartini Thomas, FR-USA / Yanira Yariv, FR-IS / Juliang Ma, CN / Weronika Lucinska, PL / James Tisdale, USA Victoria Maroti, HU / Dove Perspicacius, FR / Judit Varga, HU / Fernando Malo, ES / Roxane Kisiel, FR / ENSA Limoges / Dong Wang, CH / Daniel Martineau, CA / Mohamed Ben Allah, TN Qihui Huang, CN Khaled Dawwa, SY / Elizabeth Fonseca & Gilberto Paim, BR ...



## Modalités et conditions générales Résidence d'artistes Saint-Quentin-la-Poterie

### CONVENTION

Une convention, définissant le cadre et les modalités de réalisation de la résidence d'artiste sera préalablement établi entre l'artiste et l'Office Culturel.

### DURÉE ET PÉRIODE

L'artiste s'engage à être présent à Saint-Quentin-La-Poterie sur toute la période de résidence convenue avec l'Office Culturel.

→ Durée : de 45 jours à 3 mois

→ Période : à définir avec la structure d'accueil

### FRAIS DE PRODUCTION

Une somme de 800 € maximum, et selon l'objet du projet, pour le matériel nécessaire à la résidence sera octroyée sur justificatif. Ce montant inclut les fournitures à la création, les frais de port, de transport y compris d'emballage et le matériel d'exposition supplémentaire le cas échéant. L'achat du petit outillage est exclu.

Pour obtenir le remboursement des frais de production, l'artiste devra soumettre au préalable une liste des besoins, en privilégiant les matières et fournitures disponibles chez le fournisseur CERADEL ou SOLARGIL. Les achats de fournitures complémentaires sont soumis à la validation de la structure d'accueil. Tout achat réalisé sans l'accord de l'Office Culturel sera à la charge de l'artiste. Le remboursement des achats effectués par l'artiste se fera sur présentation d'une ou plusieurs factures, accompagnée(s) des justi-

ficatifs de paiement des achats.

Le travail avec les ressources, matériaux et matériels trouvés sur site serait apprécié pour envisager le projet de restitution.

### DEFRAIEMENTS

Un forfait pourra être alloué à l'artiste pour ses frais de déplacement, afin qu'il puisse notamment être disponible pour le vernissage de la «sortie de résidence». Le versement se fera sur présentation de justificatifs.

Des frais de monstration pourront être versés aux artistes au titre de l'exposition de restitution.

### COMMUNICATION

Les frais de communication relatifs au projet de restitution (exposition, conférence(s),...) seront à la charge de l'Office Culturel. Les outils et moyens de communication seront déterminés en fonction du projet.

### AUTRES MODALITÉS

L'artiste s'engage à donner une oeuvre de sa production, réalisée pendant la résidence, pour le fonds de collection de l'Office Culturel de Saint-Quentin-La-Poterie. Le nom de l'artiste sera systématiquement associé à la pièce lors d'éventuelles présentations publiques.

Pendant son séjour, l'artiste sera convié à échanger autour de sa pratique lors d'une rencontre conviviale organisée par l'Office Culturel avec les artisans d'art et habitants du village.

### Contacts de la structure d'accueil :

Morgan Conte, coordinatrice générale

+33 (0) 4 66 22 74 38 / [contact@officeculturel.com](mailto:contact@officeculturel.com)

Justine Rousset, référente de la commission résidence d'artistes

[justineroussetceramique@gmail.com](mailto:justineroussetceramique@gmail.com)



## Conditions d'accueil Résidence d'artistes Saint-Quentin-la-Poterie

L'Office Culturel met à disposition un logement ainsi qu'un atelier fonctionnel pour toute la durée de la résidence, dans un même bâtiment. Au coeur du village, cette maison est construite sur 2 niveaux.

Au rez-de chaussé, l'atelier est équipé du matériel technique nécessaire à la production d'oeuvres céramiques.

### EQUIPEMENTS MIS A DISPOSITION

- 1 Four électrique Ceradel de 435 litres, 5 faces chauffantes (année 2018) : dimensions :
- 1 crouteuse
- 1 cabine d'émaillage
- 1 bac à décantation
- 1 tour Shimpo (année 2018)
- 1 grande tournette sur pied
- Petits outillages

Au premier étage, le logement est entièrement meublé. Il est composé d'un séjour avec cuisine équipée, de deux chambres et d'une salle de bain. Il est mis à disposition, charges et assurance comprises.

Les résidents disposent d'une autonomie de vie complète pour ce qui concerne l'approvisionnement, les repas,... L'Office culturel s'engage à préparer l'accueil du résident et à lui apporter les informations nécessaires pour son confort et l'exercice de son projet.

L'Office Culturel mettra à disposition de la résidence artistique un ou une référent(e) qui sera là pour accompagner l'artiste sur le volet technique et artistique mais également pour son intégration au village.

Aussi la coordinatrice générale de l'association pourra fournir un soutien logistique et administratif.



### Contacts de la structure d'accueil :

Morgan Conte, coordinatrice générale

+33 (0) 4 66 22 74 38 / [contact@officeculturel.com](mailto:contact@officeculturel.com)

Justine Rousset, référente de la commission résidence d'artistes

[justineroussetceramique@gmail.com](mailto:justineroussetceramique@gmail.com)



## Modalités de candidature

### Résidence d'artistes Saint-Quentin-la-Poterie

#### PIÈCES À FOURNIR

Les éléments suivants sont à fournir uniquement par mail : [contact@officeculturel.com](mailto:contact@officeculturel.com)

Un portfolio, format PDF, de 20 pages maximum (max 10Mo) contenant :

- Une page de présentation (nom, prénom, date de naissance, liens site web, réseaux sociaux,...)
- Un Curriculum Vitae présentant la formation et le parcours
- Un court texte de la démarche artistique générale
- Un ensemble de reproductions du travail général, datées et légendées
- Une note d'intention du projet de résidence ainsi que les motivations du candidat

Tout dossier incomplet ou hors-délais ne sera pas étudié par le jury.

#### CALENDRIER DE SÉLECTION

- Ouverture du dépôt des dossiers de candidature : 1er mars 2024.

- Date limite de réception des candidatures : 15 avril.

- Réunion du jury : courant mai.

- Annonce des candidats sélectionnés : Début juin.

Le jury sera sensible à la qualité générale de la démarche artistique et à la façon dont le projet s'articule au contexte de Saint-Quentin-la-Poterie.

Pour toute question ou demande, vous adresser par mail à [contact@officeculturel.com](mailto:contact@officeculturel.com)

#### Contacts de la structure d'accueil :

Morgan Conte, coordinatrice générale

+33 (0) 4 66 22 74 38 / [contact@officeculturel.com](mailto:contact@officeculturel.com)

Justine Rousset, référente de la commission résidence d'artistes

[justineroussetceramique@gmail.com](mailto:justineroussetceramique@gmail.com)